ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
21, 22 ET 23 JUILLET 2009, CALGARY (ALBERTA) Résolution nº 18/2009

TITRE :	Soutien à un cadre de compétences culturelles en sciences infirmières
OBJET :	Santé
PROPOSEUR(E) :	Paul Eshkakogan, Chef, Sagamok Anishnawbek, Ont.
COPROPOSEUR(E) :	Gilbert W. Whiteduck, Chef, Kitigan Zibi Anishinabeg, Qué.
DÉCISION :	Adoptée provisoirement par le Comité exécutif de l'APN le 10 septembre 2009

ATTENDU QUE :

A. En 2007, l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada (AIIAC), la Canadian Association of Schools of Nursing (CASN) et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), avec le soutien de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) de Santé Canada, sont convenus d'une rencontre d'intervenants clés et d'experts, y compris des représentants de diverses organisations inuites, métis et des Premières Nations, afin d'étudier des approches qui favoriseraient le recrutement et la rétention d'infirmières et d'infirmiers inuits, métis et des Premières Nations, ainsi que le soutien leur étant accordé;

B. L'objectif d'ensemble de cette rencontre était de recueillir l'avis des participants en vue de l'élaboration d'une proposition de stratégie pancanadienne à plusieurs volets pour cibler, recruter, former et retenir à long terme des étudiants en sciences infirmières inuits, métis et des Premières Nations, d'une façon qui respecte leur culture d'origine et favorise la prestation de soins de santé appropriés sur le plan culturel;

C. L'AIIAC, la CASN et l'AIIC ont établi en 2008 un partenariat pour superviser l'élaboration d'un cadre qui servirait de base au soutien aux infirmières et infirmiers en ce qui concerne la prestation de soins de santé culturellement appropriés à leurs patients, y compris aux citoyens inuits, métis et des Premières Nations;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de septembre 2009 à Gatineau (Québec)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

D. Le partenariat entre l'AIIAC, la CASN et l'AIIC favorise la compétence et la sûreté culturelles en matière de formation des infirmières et infirmiers inuits, métis et des Premières Nations en ayant recours à « la compétence culturelle et la sûreté culturelle pour l'enseignement infirmier »;

E. L'AIIAC, à titre de chef de file et avec la CASN comme partenaire, entame la phase II d'un projet intitulé « *Renforcer les ressources humaines en santé inuites, métis et des Premières Nations* », dans le cadre duquel entre 4 et 6 écoles en sciences infirmières vont élaborer des méthodes pour déterminer la façon de recourir au cadre de compétence et de sécurité culturelles pour la planification et la mise en œuvre d'un cadre de cursus au niveau de la préautorisation d'exercer de leur programme.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Appuient l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada et ses partenaires dans leurs travaux visant à promouvoir le soutien aux infirmières et infirmiers en ce qui concerne la prestation de soins de santé culturellement appropriés à leurs patients.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de septembre 2009 à Gatineau (Québec)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL